



FLAM Fédération Luxembourgeoise
des Arts Martiaux

Association sans but lucratif

AIKIDO

Comité de Gestion

Aikikai
Luxembourg

Règles d'attribution de diplômes Fukushima et Shidoï

En référence aux articles 15 et 17 du Hombu Dojo en annexe, les diplômes de Shidoï (= instructeur qualifié) et Fukushima (= instructeur assistant qualifié) sont attribués aux enseignants uniquement. Le titre de SHIHAN ne peut être décerné que par le Hombu Dojo et ce que par le Doshu lui-même !

Le Comité de Gestion, la Commission des Grades fédérale entendue en son avis, quant à lui, peut décerner les deux premiers titres selon des critères définis. Ces critères sont pour le titre de

FUKUSHIDOÏN : - grade de 2e ou 3e DAN Aikikai
- expérience d'enseignant et être titulaire du certificat d'entraîneur C - ENEPS

SHIDOÏN : - grade de 4e DAN Aikikai
- expérience d'enseignant et être titulaire du certificat d'entraîneur B - ENEPS

Des dérogations à ces requis minima peuvent être décidées par le Comité de Gestion, en concertation avec la Commission des Grades.

L'attribution des titres de FUKUSHIDOÏN et de SHIDOÏN constitue une reconnaissance en tant que professeur expérimenté, un encouragement à poursuivre la tâche enseignante, un remerciement de la FLAM/Aikido pour l'enseignement dispensé, une récompense pour les efforts dans la transmission de l'Aikido.

Ces diplômes ne peuvent en aucun cas se substituer aux diplômes ENEPS délivrés par le Ministère des Sports.

Les diplômes seront décernés qu'aux professeurs qui enseignent régulièrement dans un Dojo du Luxembourg. La fréquentation des cours de Formation Continue / Ecole des Cadres s'inscrit évidemment dans le cursus des professeurs concernés.



FLAM

Fédération Luxembourgeoise
des Arts Martiaux

Association sans but lucratif

AIKIDO

Comité de Gestion

Aikikai
Luxembourg

Les décisions du Comité de Gestion et de la Commission des Grades se basent sur un dossier rentré par le Comité du club de l'enseignant concerné ; la délivrance ne se fait pas automatiquement.

Pouvant également pris en considération : l'âge du candidat, la conduite et l'attitude tant sur le tatami qu'en dehors de celui-ci, la qualité des examens DAN de ses élèves ou tout autre critère qui semble important au Comité de Gestion et à la Commission des Grades.

Annexe :

Art.15 : Qualifications of instructors

With respect to an Aikido organization with Hombu recognition, the qualifications for instructors are as follows :

- 1) Shihan
- 2) Shidoin
- 3) Fukushidoin

The titles for instructors' qualifications are written in Japanese.

Art. 17 : Shidoin and Fukushidoin

An Aikido organization with Hombu recognition is to have a system for qualifying Shidoin and Fukushidoin.

- 1) Shidoin are persons with 4th DAN and above
- 2) Fukushidoin are persons with 2nd DAN or 3th DAN

An Aikido organization with Hombu recognition can issue a Certificate of Appointment to those whom it has appointed Shidoin and Fukushidoin.

An Aikido organization with Hombu recognition must report to the Hombu the name and DAN grades of those whom it has appointed Shidoin and Fukushidoin.